



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 avril 2023

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté s'est rendu en Chine à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République (5-7 avril 2023) puis en Mongolie (7-9 avril 2023)

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, s'est rendu en Chine du 5 au 7 Avril 2023, dans le cadre de la visite d'Etat du Président de la République auprès du Président de la République Populaire de Chine, M. Xi Jinping.

Il a rencontré le ministre de l'agriculture et des affaires rurales chinois, Tang Renjian, le ministre des Douanes (GACC) en charge des questions sanitaires et phytosanitaires (SPS), M. Yu Jianhua, ainsi que le ministre en charge de la propriété intellectuelle et des indications géographiques, Shen Changyu. Il est aussi allé à la rencontre des entreprises françaises du secteur agroalimentaire présentes en Chine.

A l'occasion de cette visite, des avancées majeures ont été obtenues en termes d'accès au marché qui permettront aux entreprises françaises de développer leurs exportations et de profiter des immenses potentialités qu'offre le marché chinois.

Ainsi, 15 entreprises supplémentaires du secteur porcin (8 entreprises de la charcuterie, 7 abattoirs porcins) ont obtenu leur agrément pour pouvoir exporter en Chine. Cela permettra aux établissements concernés de répondre à la demande des consommateurs chinois et d'assurer une bonne valorisation des produits de la filière française sur un marché très prometteur, tout en contribuant à l'équilibre de la filière française. Les Autorités chinoises se sont également engagées à agréer quinze entreprises du secteur des produits de la mer.

Par ailleurs, après plusieurs années de négociations, la France a obtenu des ouvertures de marché pour les baby kiwis et les produits laitiers destinés à l'alimentation animale.

La France a enfin obtenu l'engagement des Autorités Chinoises d'accélérer le traitement des demandes d'enregistrement des recettes de laits infantiles de façon à garantir la poursuite des exportations, qui représentent l'un des tous premiers postes de nos échanges agro-alimentaires avec la Chine, avec un courant d'affaires de l'ordre de 400 Meuros/an.

Sur le plan sanitaire, la France a obtenu l'engagement de la Chine à ouvrir rapidement des discussions sur le zonage pour l'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), à l'image de la négociation qui avait été conduite sur la Peste Porcine Africaine (PPA) et témoignant de la qualité de nos relations bilatérales et du climat de confiance et de collaboration entre nos deux pays.

En matière de coopération, Marc Fesneau a signé avec son homologue Tang Renjian, au Palais du Peuple et en présence des présidents Xi Jinping et Emmanuel Macron, deux accords de coopération bilatérale, le 1er sur la formation professionnelle agricole, le second dans le domaine des bovins allaitants. Ces accords permettront de développer les échanges de savoir-faire, d'assistance technique, de génétique, d'équipements et de produits de la filière bovine notamment. Les deux ministres se sont par ailleurs engagés à développer la coopération dans le secteur viti-vinicole, au travers d'un projet pilote dans la région du Ningxia.

Le ministre a enfin salué l'engagement de la Chine à progresser très rapidement sur l'enregistrement des Indications Géographiques (IG) des vins de Bourgogne, en commençant par les IG Macon et Gevrey-Chambertin, ouvrant ainsi la voie à une procédure simplifiée pour le reste des 80 IG Bourgogne.

En Mongolie, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a échangé avec son homologue M. Bolorchuluun Kayangaa, ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de l'industrie légère sur les questions de souveraineté alimentaire et de sécurité alimentaire dans le contexte de l'invasion russe de l'Ukraine, les effets du réchauffement climatique et la désertification. La France et la Mongolie ont un secteur agricole important pour leur économie et leur identité. La relation agricole et alimentaire entre les deux pays s'appuie fortement sur les entreprises et les investissements privés.

Marc Fesneau a visité l'élevage Nuudelchin Agro-farm, qui importe depuis 2013 des vaches laitières de la race montbéliarde originaires de France, ainsi qu'un magasin de l'enseigne Carrefour et a échangé de manière approfondie avec les autorités provinciales de la province de Töv représentants des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

L'agriculture est un pilier de la coopération franco-mongole. Au niveau institutionnel, la France est très présente dans le secteur de l'élevage (identification animale, génétique). La France coopère également avec la Mongolie sur la thématique des indications géographiques qui permettent d'augmenter le revenu des producteurs et d'améliorer l'information des consommateurs. La France est aussi un importateur significatif du cachemire mongol en particulier dans le domaine de l'industrie du luxe, tandis qu'elle exporte des animaux (vaches, chèvres moutons) et des produits issus de son agriculture à travers des enseignes françaises et mongoles.

« Je me félicite des avancées majeures obtenues à l'occasion de cette visite présidentielle en matière d'accès au marché, que ce soit pour le secteur du porc, des produits de la mer, des baby-kiwis et des produits laitiers pour l'alimentation animale. Nous avons également préservé l'avenir de nos exportations de laits infantiles, grâce à un engagement des autorités chinoises à accélérer la procédure d'enregistrement de leurs recettes.

Sur le plan sanitaire, j'accueille avec une très grande satisfaction le lancement prochain d'une négociation sur le zonage dans le secteur des volailles pour l'Influenza aviaire (IAHP), à l'image de celle que nous avons conduite avec succès sur la peste porcine africaine (PPA).

Enfin, je me félicite du renforcement de notre coopération bilatérale en matière de formation professionnelle agricole et dans le domaine des bovins allaitants, ainsi que de la perspective d'avancer rapidement dans le secteur viti-vinicole. S'agissant de ce secteur, l'engagement de la Chine à ouvrir les procédures de reconnaissance des IG Macon et Gevrey-Chambertin constitue une avancée majeure, qui ouvrira la voie à une procédure simplifiée pour le reste des 80 IG Bourgogne concernées.

L'ampleur des résultats obtenus ainsi que le climat constructif des discussions témoignent de la qualité du partenariat que nous avons su construire et inscrire dans la durée avec la Chine, et de l'importance stratégique que nos deux pays attachent au secteur agricole et plus globalement aux questions de sécurité alimentaire.

La coopération est au cœur des échanges entre la Mongolie et la France. La relation de confiance que j'établis avec mon homologue, Monsieur Bolorchuluun Kayangaa, ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de l'industrie légère, permettra à nos deux pays de mieux faire face aux défis internationaux tout en accroissant la résilience du monde agricole. Géographiquement éloignés, la France et la Mongolie font souvent face à des défis similaires s'agissant de la souveraineté alimentaire et de la production agricole durable. »

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv